

EMMÉNAGEMENT

De quoi s'agit-il ?

L'emménagement est une période intense : il ne faut rien oublier des formalités à accomplir.

Quel est le plus urgent ?

Assurance du logement : vous devez souscrire une police d'assurance multirisques-habitation. En accession, elle doit être souscrite à la mise hors d'eau du logement. L'attestation est demandée lors de la remise des clés.

Abonnement eau : 15 jours avant l'emménagement, pensez à contacter le fournisseur pour créer le contrat d'abonnement. N'oubliez pas de relever le compteur à l'emménagement.

Abonnements électricité, gaz : 15 jours avant l'emménagement, pensez à souscrire un contrat avec les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel de votre choix. Attention, les délais de mise en service sont de 5 jours ouvrables. Les informations sont détaillées sur le site www.energie-info.fr. Ce site vous permet aussi de comparer efficacement les offres des différents fournisseurs. Ce service est contactable par le **N°Azur 0810 112 212** (prix appel local + 0,06 €/mn). N'oubliez pas de relever les compteurs à l'emménagement.

Comment prévenir du changement d'adresse ?

Une seule démarche pour de nombreux interlocuteurs : pour informer rapidement et facilement 14 principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale lié à un déménagement mais aussi des changements de numéros de téléphones fixe et portable, et d'adresse mail, vous pouvez passer par le site : <https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html> sur lequel vous créez votre compte. La démarche demande environ 15 mn et sera prise en compte dans un délai de 5 jours ouvrés. Les principaux organismes sont les suivants :

- Caisses d'Allocations Familiales (CAF),
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie et Caisse Générale de Sécurité Sociale (CPAM),
- DGFIP: Centres des finances publiques (service des impôts des particuliers, trésorerie),
- La Poste (réexpédition du courrier),
- Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV)...
- autres organismes à contacter individuellement : banque, mairie, assureur, employeur...

